

Certificat de produit n° QM-079

Délivré conformément aux articles L433-3 et suivants, et R433-1 et suivants du Code de la Consommation

L'ADAL atteste que :

ALUMIL

Iatrou Gogousi str. 8
56429 Efkarpi (Thessaloniki) – GRECE

Pour l'activité de revêtement par thermolaquage des alliages d'aluminium sur **la ligne de production (V)** de son installation située Industrial Area of Kilgis – 61100 Kilgis – GRECE,

Satisfait aux exigences du Référentiel de certification QUALIMARINE®, après évaluation selon les modalités définies dans ce référentiel. L'ADAL lui accorde le droit d'usage de la marque QUALIMARINE® pour toute la durée de validité du certificat et dans les conditions prévues par le référentiel, sous condition de respecter les exigences de la certification.

Le programme de certification QUALIMARINE® est librement consultable sur le site www.adal-aluminium.fr. La certification QUALIMARINE® est recommandée par les normes NF P 24-351, NF DTU 33.1 et NF DTU 36.1 et répond aux prescriptions de la norme NF EN 12206-1.



Date du certificat initial : 01/01/2024

Date de fin de validité du certificat : 31/12/2025

Emis à Paris, le 17 décembre 2024

Mélanie Grammaticopoulos
Déléguée Générale de l'ADAL

Le certificat est nominatif et ne peut être transféré à un tiers. Seule l'ADAL, organisme certificateur accrédité par le COFRAC, est habilitée à distribuer la marque QUALIMARINE®. Le certificat peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment dans les conditions prévues par le Référentiel de certification QUALIMARINE®. Pour une utilisation appropriée, la portée de la certification et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet de l'ADAL.